

Commune du Châtelard - Montreux

Plan d'alignement de la Rue du Petit Chêne.

Transformé en simple plan d'alignement (art. 5 loi du 6 Sept. 1922) suivant décision du Conseil d'Etat du 5 Sep. 1923

Le Chef du Département
des Travaux publics

Simon

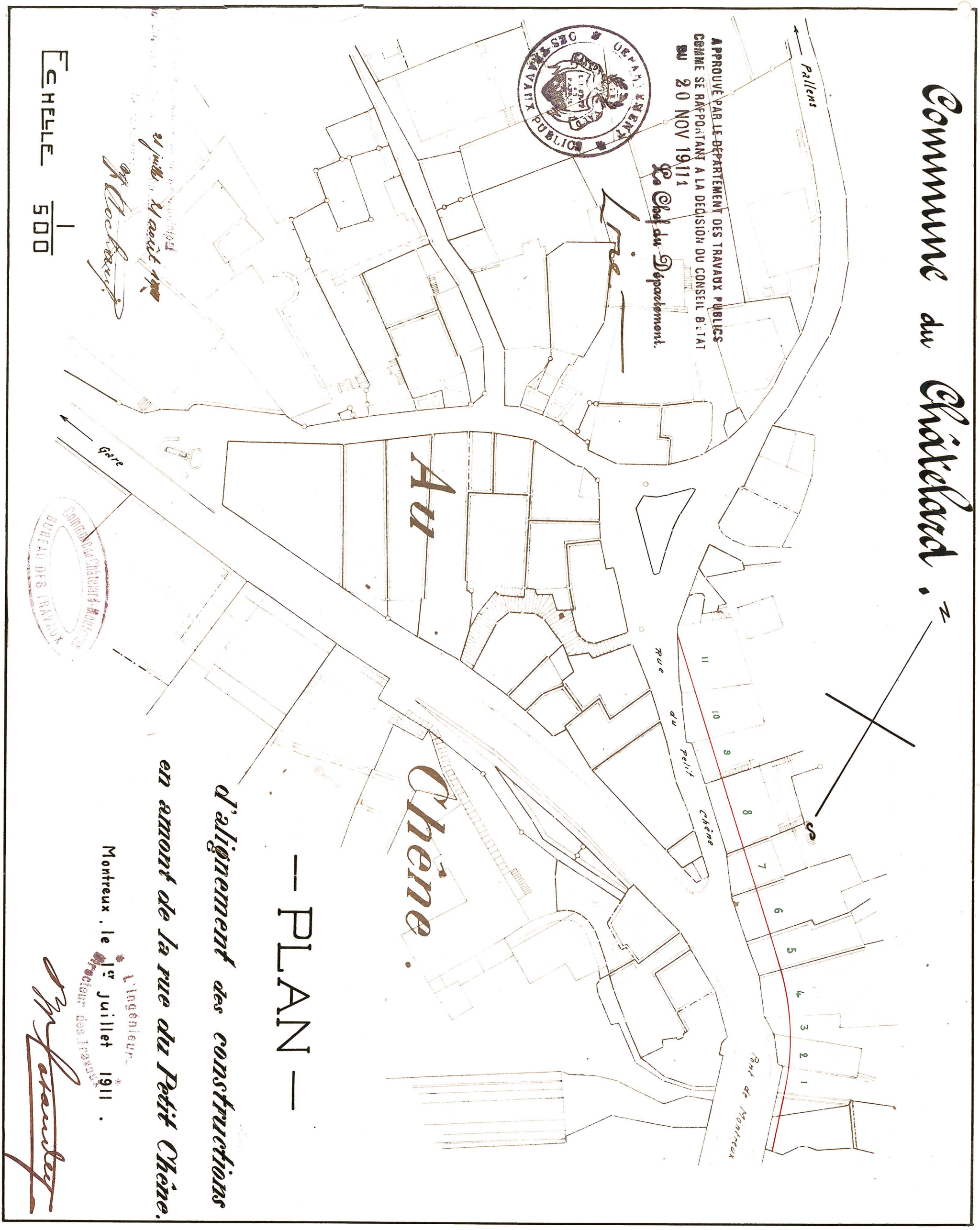
Adopté par le Conseil Communal du
Châtelard - Montreux dans sa séance du 23 octob: 1911

Le Président:

Le secrétaire:

Cluy: May

Colofere



— PLAN —

d'alignement des constructions
en amont de la rue du Petit Chêne.

Montreux, le 1^{er} juillet 1911.

Ingénieur
Architecte des Travaux Publics